

SUJET N° 5

A l'aide de vos connaissances et du document ci-joint, vous présenterez les conséquences du vieillissement de la population sur le système de financement des retraites par répartition, ainsi que les solutions envisagées pour résoudre ce problème.

B.P.	Spécialité : ASSURANCE	Durée : 20' + 20'	Session 2006
Épreuve : Économie Appliquée à l' Assurance		Coefficient : 2	Folio 1 / 2
N° Sujet : 5			

Retraites : une réforme insuffisante

SOCIAL

La loi Fillon améliorera les finances des caisses de retraite mais ne les équilibrera pas à long terme.

VERRE À MOITIÉ plein : grâce à la réforme Fillon de 2003, les régimes de retraites seront à l'équilibre jusque 2020, comme le promettait l'ancien ministre des Affaires sociales. Verre à moitié vide : un déficit apparaîtra ensuite et ne cessera de se creuser jusque 2050. Selon le scénario « de base » qu'a examiné hier le Conseil d'orientation des retraites (COR), la loi Fillon aboutirait à un accroissement de la population active d'environ 400 000 personnes à partir de 2020. Conséquence, le besoin de financement des régimes de retraite s'établirait à 0,8 % du PIB en 2020 et 3,1 % du PIB en 2050, alors qu'il aurait atteint respectivement 1,7 % et 4,3 % sans

la réforme. Mais la loi a aussi fait le pari que l'amélioration du marché de l'emploi permettrait à l'Unedic de devenir excédentaire. A partir de 2020, il est prévu de transférer 3 points de cotisation de l'assurance-chômage vers la Caisse d'assurance-vieillesse. Côté régimes publics, il est prévu que les employeurs publics contribuent davantage qu'aujourd'hui à l'équilibre des régimes de retraites des agents de la fonction publique d'Etat et des collectivités locales (+ 0,3 point de PIB en 2010, + 0,6 point à partir de 2020). Ces transferts et contributions complémentaires doivent permettre aux régimes de retraite d'équilibrer leurs comptes en 2020. En 2050, le trou représentera « seulement » 1,7 % du PIB.

Ce scénario repose sur l'hypothèse que les mesures Fillon se traduiront par un âge moyen de départ en retraite en hausse de 2 mois

➤ Solde technique des principaux régimes de retraite, en milliards d'euros (sans transferts)

	2003	2020*	2020**	2050*	2050**
Cnav (salariés)	+3,7	-9,2	-4,3	-64,2	-52,1
Arrco (complémentaire)	+6,2	+4,1	+6	-2,9	0
Agirc (cadres)	+0,6	+2,2	-1,7	-3,6	-3,1
Fonction publique d'Etat	-3,1	-25,4	-17,1	-60	-40,3
CNRACL (agents coll. locales)	+2,8	-4,4	-0,5	-20,9	-13

Source : COR

*Sans réforme

**Avec réforme

PARI. Ces projections partent du principe que la réforme incitera à partir plus tard en retraite. D'où une hausse de la population active.

dans le privé et d'un an et demi dans la fonction publique. Il table également sur un retour au plein emploi, c'est-à-dire un taux de chômage de 4,5 %, à partir de 2015. Autres projections : une hausse de la productivité du travail et du salaire réel moyen de 1,8 % par an ou une fécondité de 1,8 enfant par femme. Autant d'éléments qui restent à confirmer au fil de la longue période considérée, et qui font que ces projections doivent être interprétées avec énormément de précautions. Le COR introduit plusieurs variantes, prévoyant notamment une baisse moins forte du chômage, qui viendrait accentuer le déséquilibre des régimes de retraite en diminuant leurs recettes.

OLIVIER AUGUSTE

➤ Besoin de financement de l'ensemble des régimes de retraite (en % du PIB)

	En 2020	En 2050
Sans la réforme Fillon	1,7%	4,3%
Avec la réforme Fillon	0,8%	3,1%
Avec réforme Fillon et transferts	0%	1,7%

Source : COR

HORIZON 2050. La réforme diminuera les besoins de financement.

Projection de population par groupe d'âge
À l'horizon 2050*

	Population au 1 ^{er} janvier million	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	dont 75 ans et plus %
2010	61,1	23,8	53,1	23,1	9,0
2015	62,0	23,2	51,5	25,3	9,4
2020	62,7	22,5	50,2	27,3	9,6
2025	63,4	21,8	48,9	29,3	11,3
2030	63,9	21,3	47,6	31,1	13,1
2035	64,3	20,9	46,3	32,8	14,7
2040	64,5	20,6	45,9	33,5	16,1
2045	64,3	20,3	45,3	34,4	17,2
2050	64,0	20,1	44,8	35,1	18,1

* France métropolitaine.

TEF 2005/2006